



Réunion Publique en Vallée Loire Authion Présentation du PADD

15 juin 2015

Qu'est-ce qu'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ?

- Instauré par la loi **SRU** (2000) et renforcé dans son rôle par les lois **ENE** (2010), **ALUR** (2014)...
- 1 document de **planification territoriale** qui fixe les orientations fondamentales de l'organisation de l'espace à 20/25 ans
- Fixe les objectifs des politiques en matière de protection des espaces naturels et agricoles, de préservation des paysages, de développement et diversification de l'habitat, de gestion des déplacements, de développement économique, ...
- Composé de **3 pièces** :



Le rapport de présentation

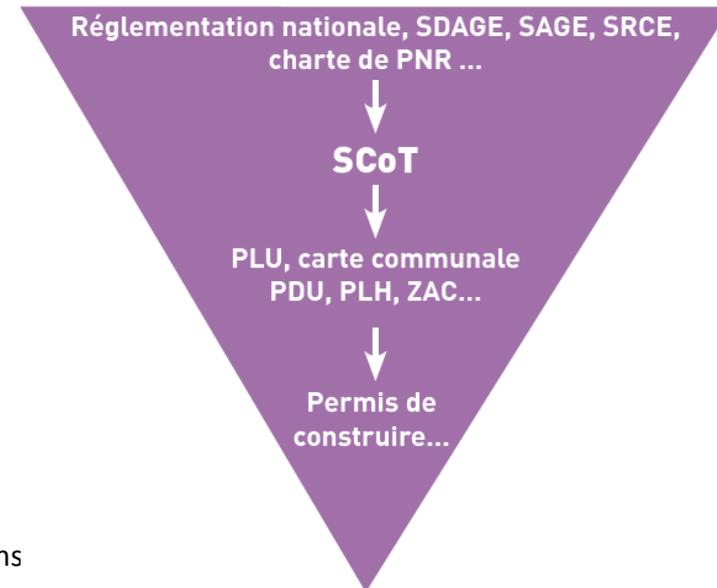


Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)



Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

Différents niveaux de rapport entre le SCoT, les documents de rangs supérieurs et inférieurs





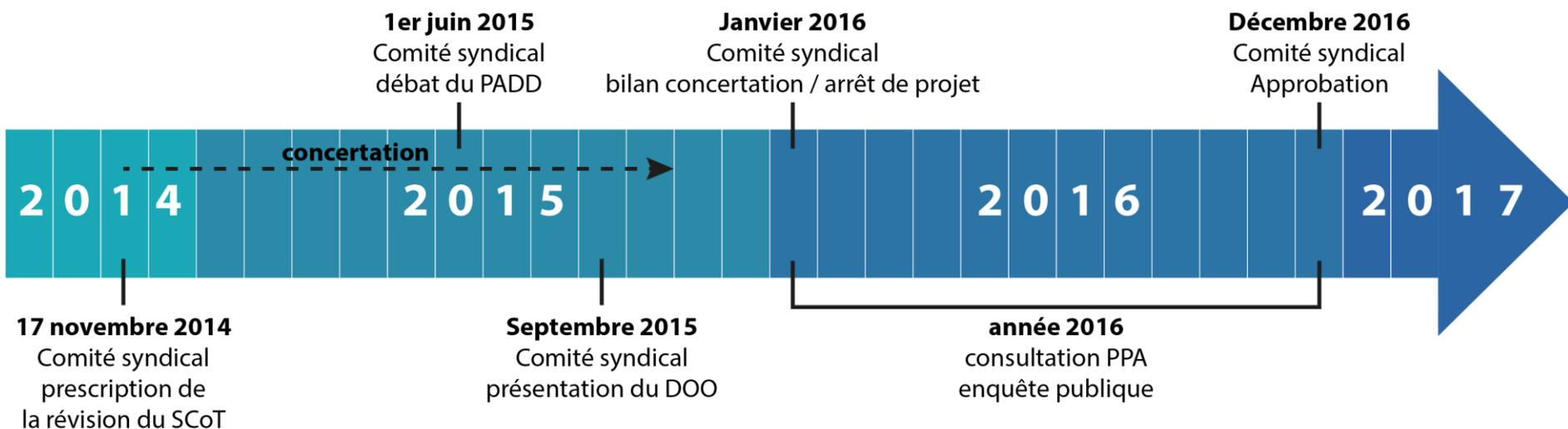
Pourquoi réviser le SCoT ?

17 novembre 2014 : prescription de la révision

Les objectifs de la révision :

- Définir les orientations propres aux communes d'Ecuillé et Soulaire-et-Bourg,
- Adapter le document afin de le mettre en conformité avec le droit en vigueur (loi «Grenelle», loi «Alur», loi «Pinel», loi AAAF...),
- Adapter le SCOT en vigueur à la lumière des nouveaux enjeux écologiques,
- Répondre à la préoccupation toujours plus forte du maintien des espaces agricoles et naturels,
- Ajuster et approfondir le SCoT actuel.

Le calendrier de la révision





Présentation du PADD

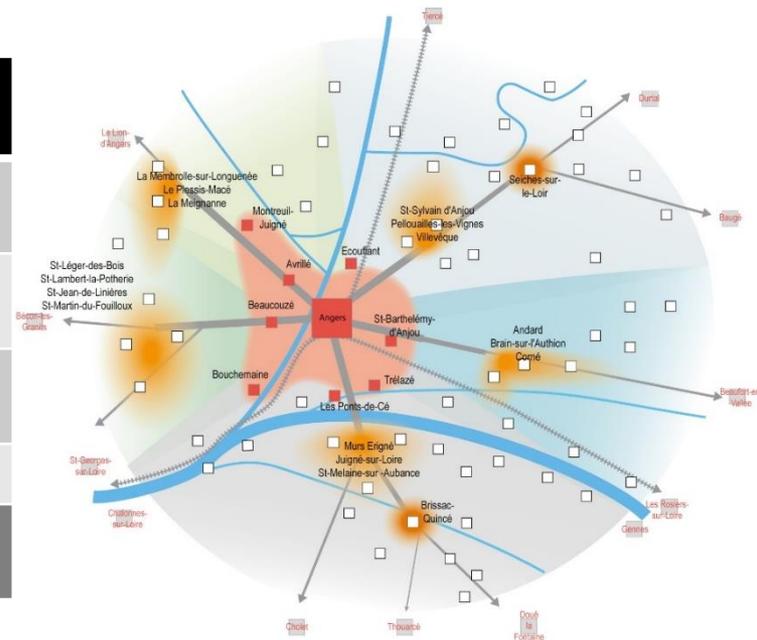
Avant-propos : un avenir commun

Diagnostic : un 1^{er} SCoT élaboré par 4 EPCI réunis depuis 2005

Les grandes caractéristiques du territoire :

- richesse du cadre de vie,
- reprise démographique, vieillissement de la population,
- diversité des productions agricoles, économie tertiaire et résidentielle,
- organisation multipolaire bien appropriée par les territoires.

Territoires	Pop en 1990	Pop en 1999	Pop en 2006	Pop en 2011	Pop en 2012
Angers Loire Métropole	243 938	262 792	267 289	267 637	269 340
CC Loire Aubance	13 042	14 584	16 311	17 093	17 165
CC Vallée Loire Authion	14 231	15 464	16 939	17 366	17 485
CC du Loir	8 781	9 140	10 741	11 293	11 418
TOTAL Pôle métropolitain	279 992	301 980	311 280	313 389	315 408



Organisation multipolaire



Présentation du PADD

Avant-propos : un avenir commun

Enjeux principaux

Conforter la qualité du cadre de vie

Œuvrer pour un développement durable et responsable du territoire

Répondre aux mouvements et phénomènes démographiques

Conforter la solidarité et la coopération territoriale garante de l'atteinte des objectifs ambitieux de développement du SCoT

Les orientations du PADD :

- Faire face aux nouveaux contextes et répondre à de nouvelles préoccupations
- Donner une nouvelle ambition au territoire du Pôle métropolitain Loire Angers
- Construire un projet durable et solidaire
- Organiser et animer de véritables solidarités territoriales
- Mettre en œuvre un projet commun



SCOT & AMÉNAGEMENT

Présentation du PADD

01. Donner une nouvelle ambition au territoire angevin



Présentation du PADD

SCOT & AMÉNAGEMENT

01.1. Amplifier l'attractivité et le rayonnement du territoire

Diagnostic : un territoire attractif mais pas assez visible

Angers joue réellement un rôle métropolitain

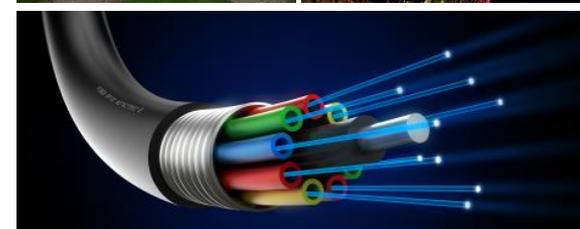
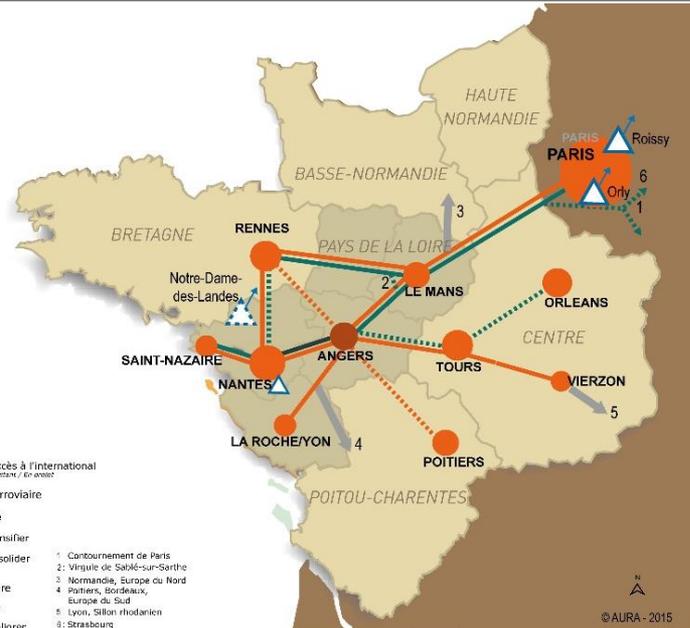
Une présence au sein du Grand Ouest

Mais un manque de visibilité de ce territoire à l'échelle nationale et internationale

Numérique : un territoire inégalement couvert

Un cadre de vie de qualité

Des atouts touristiques réels





Présentation du PADD

01.1. Amplifier l'attractivité et le rayonnement du territoire

Enjeux principaux

Renforcer l'attractivité du territoire et être plus visible

Amplifier ses échanges avec le reste du monde

S'appuyer sur ses forces et ses richesses

Les orientations du PADD :

- Développer les fonctions et équipements métropolitains
- S'appuyer sur le cadre de vie, élément majeur d'attractivité
- Intensifier les réseaux régionaux et inter-régionaux
- Renforcer les liens du territoire avec le reste du monde
- Renforcer la vocation touristique du territoire
- Mettre en œuvre une stratégie de développement autour des axes majeurs
- Promouvoir l'image et la notoriété du territoire angevin



Présentation du PADD

01.2. Favoriser les créations d'emplois et de richesses

Diagnostic : un territoire face à des mutations sectorielles

Une économie tertiaire et résidentielle avec une forte présence de l'économie sociale et solidaire

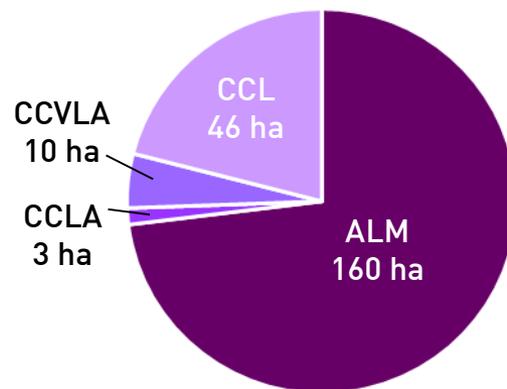
Une offre commerciale importante, un secteur en profonde évolution

Une agriculture dynamique, périurbaine et qui connaît une diversification de l'activité

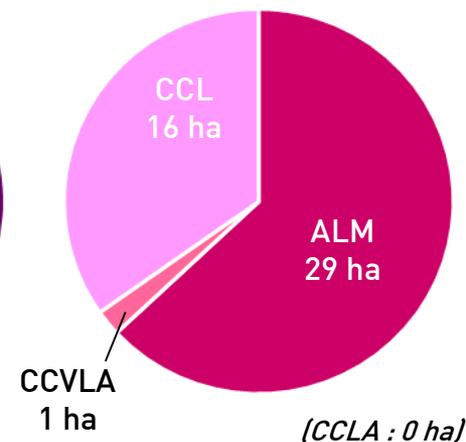
144 650 emplois, dont :

- . 45% dans les services, commerces, transports
- . 35% dans l'administration, santé, enseignement
- . 11% dans l'industrie

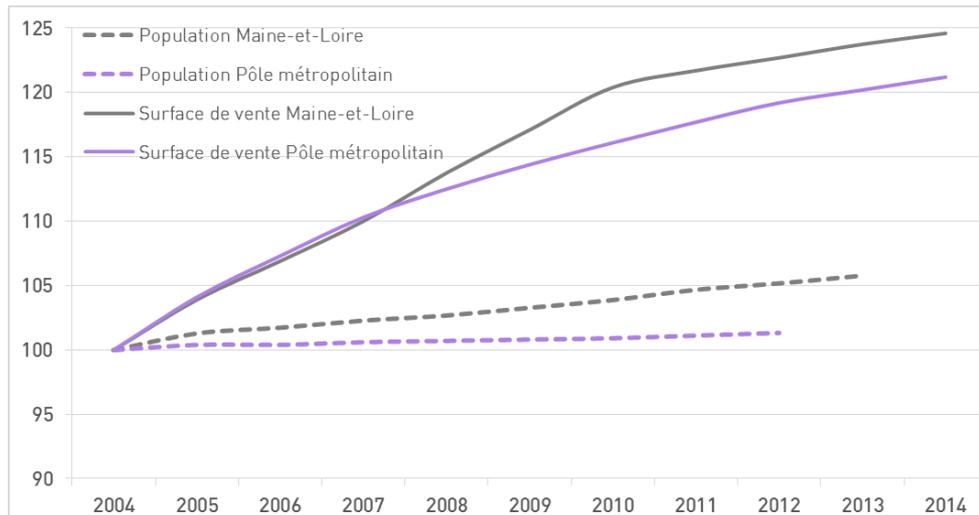
Zones d'activités principales
219 ha de stock



Zones d'activités de proximité
46 ha de stock



Commerce : évolution des surfaces de ventes (base 100 en 2004)





Présentation du PADD

01.2. Favoriser les créations d'emplois et de richesses

Enjeux principaux

Créer de l'emploi et attirer de nouveaux actifs

Prévoir des espaces adaptés pour les 10/15 ans en économisant le foncier

Répondre aux nouveaux modes de consommation

Préserver les espaces agricoles notamment ceux à fortes qualités agronomiques

Les orientations du PADD :

- Accueillir et insérer de nouveaux actifs
- Réorienter les axes du développement
- Préparer l'accueil des activités de demain
- Développer et organiser l'offre commerciale
- Promouvoir les activités agricoles

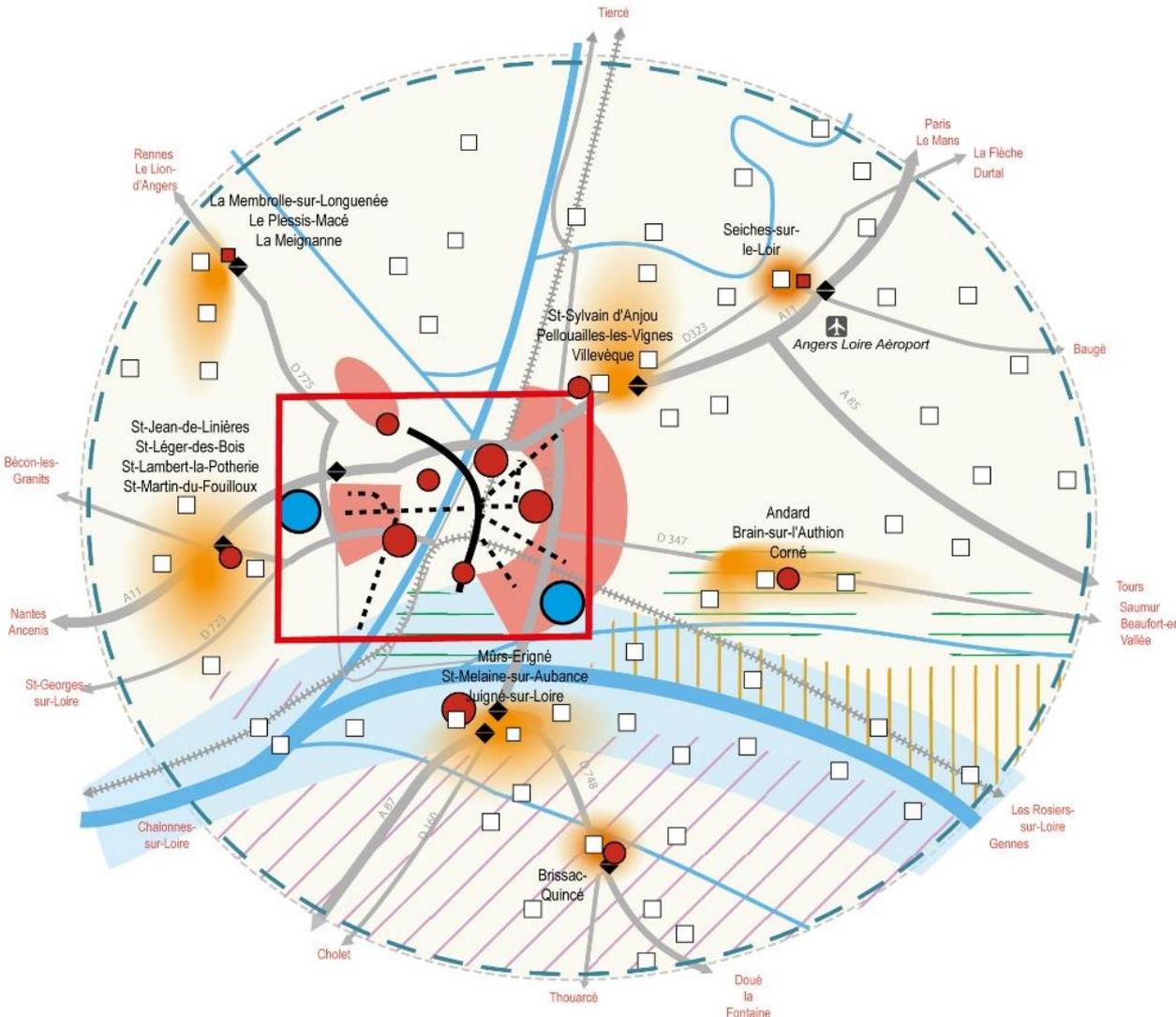


Présentation du PADD

01.2. Favoriser les créations d'emplois et de richesses

SCOT & AMÉNAGEMENT

Organiser un développement cohérent des activités



Structurer l'accueil des activités et développer l'offre tertiaire :

- pôle centre : tertiaire supérieur et fonctions métropolitaines
- espace d'activités à requalifier, densifier
- pôle commercial généraliste, thématique à conforter et/ou à recomposer
- polarité : activités (dont commerces) à développer et à diversifier
- commune : commerce et artisanat de proximité

Développer les fonctions touristiques :

- en appui du Val de Loire (patrimoine Unesco), des vallées, du patrimoine urbain, des équipements et sites touristiques à vocation d'affaires, culturelle et professionnelle (dont liés au végétal)

Valoriser les diversités agricoles :

- polyculture, élevage
- viticulture
- semence
- horticulture

Organiser les activités selon leur desserte :

- réseau longue distance et échangeurs : activités industrielles et logistiques
- le long des TC : activités denses en emploi
- fer : optimisation du fret



Présentation du PADD

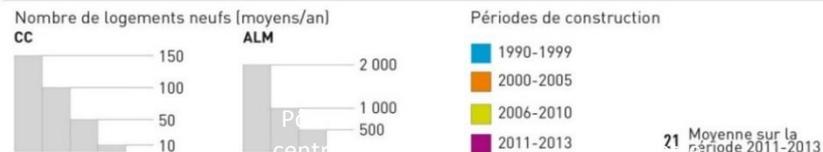
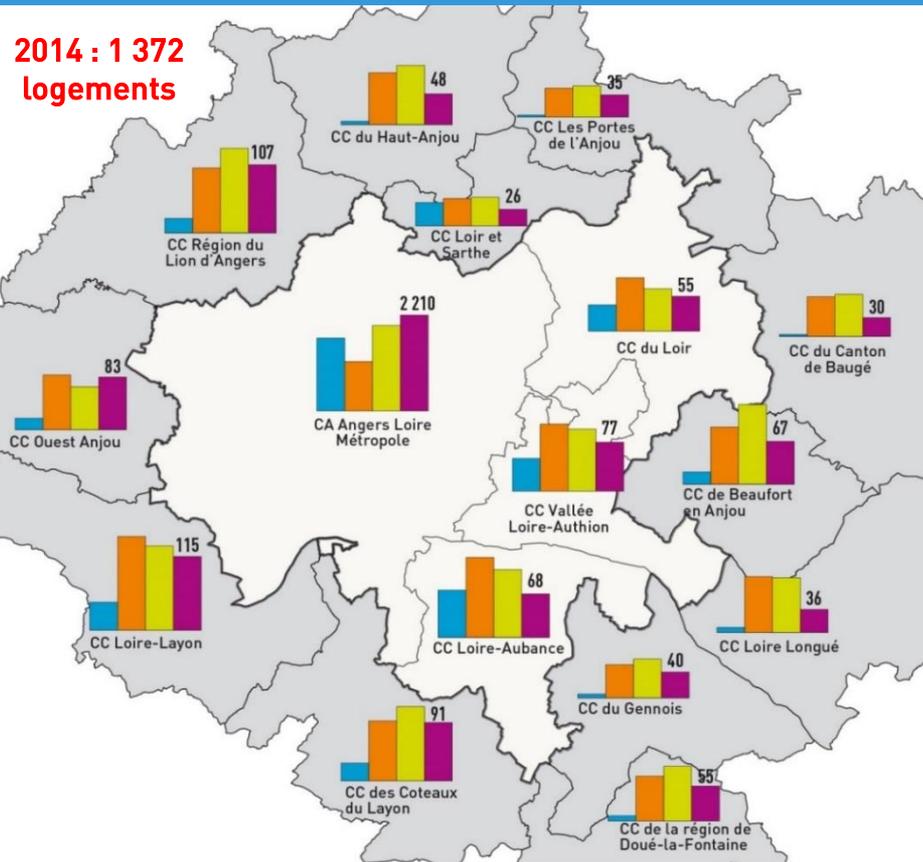
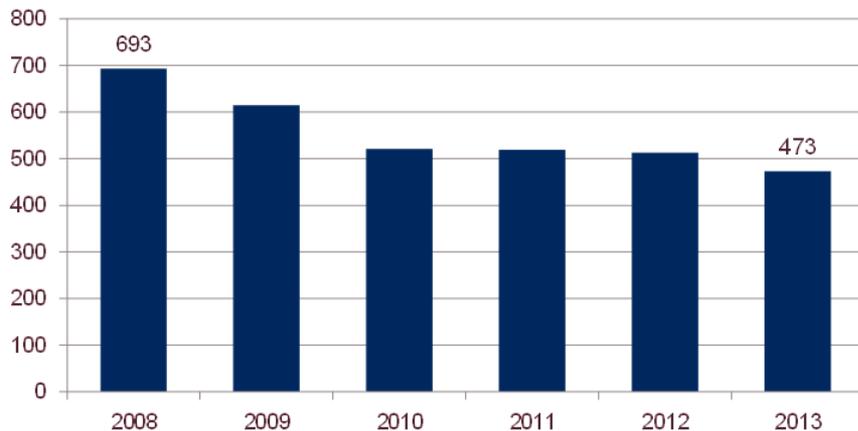
01.3. Accueillir les habitants d'aujourd'hui et de demain

Diagnostic : une population qui vieillit, des ménages plus petits

Une production neuve plus importante sur la période 1990-1999 que sur la période 2000-2014.

Une moindre consommation foncière et un renouvellement observés

Evolution de la superficie médiane des parcelles de maisons neuves dans le pôle métropolitain Loire Angers (en m²)





Présentation du PADD

01.3. Accueillir les habitants d'aujourd'hui et de demain

Enjeux principaux

Renforcer l'attractivité démographique du territoire

Accompagner le vieillessement, répondre aux besoins

Répondre aux besoins de logements d'ici 2025-2030

Rééquilibrer le parc de logements pour toutes les populations

Économiser le foncier

Les orientations du PADD :

- Relancer et rééquilibrer la production de logements
- Utiliser tout le potentiel existant
- Maîtriser et optimiser les extensions urbaines
- Diversifier l'offre d'habitat pour une meilleure cohésion sociale



Présentation du PADD

Contenu du PADD

02. Organiser un développement solidaire dans un territoire multipolaire



Présentation du PADD

02.1. Organiser un territoire multipolaire

Diagnostic : les ménages habitent loin des pôles d'emplois

La croissance associée à une hausse des prix et à l'amélioration du réseau routier a alimenté l'étalement urbain.

Les motifs de déplacements, liés à l'évolution de nos modes de vie, sont également plus nombreux : domicile-travail, mais aussi loisirs, achats...



Présentation du PADD

02.1. Organiser un territoire multipolaire

Enjeux principaux

Organiser le territoire
différemment, changer les
comportements

Maîtriser les **déplacements**
automobiles, réduire les gaz à
effet de serre

Limiter **la consommation**
foncière

Les orientations du PADD :

- Conforter les communes, socles de la vie de proximité
- Animer les bassins de vie par un réseau de polarités intermédiaires

Elargissement de la polarité sud-ouest à la commune de St-Martin-du-Fouilloux

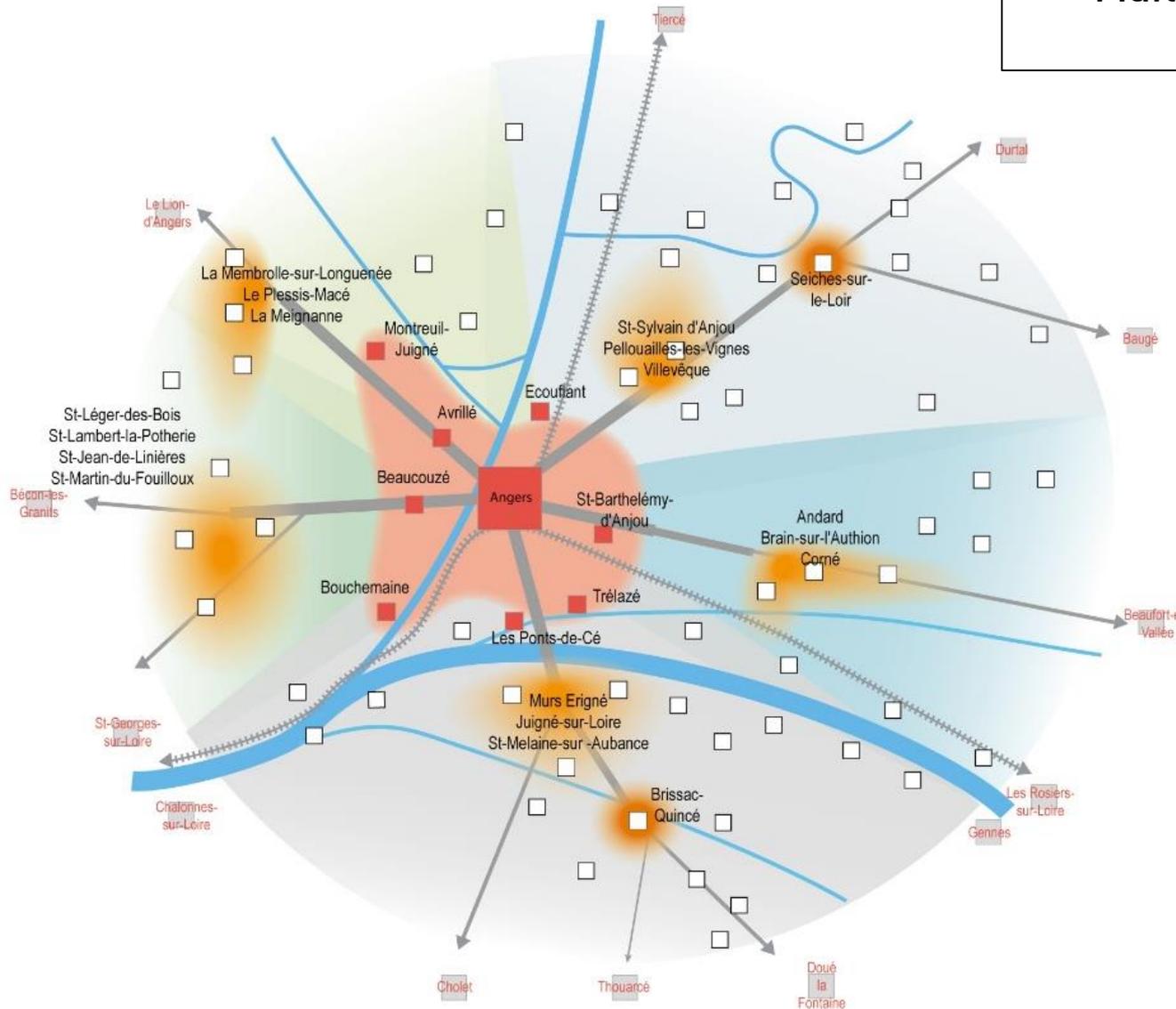
- Affirmer le rôle stratégique du pôle centre
- Organiser le maillage des équipements et services
- Définir une stratégie foncière au service du développement



Présentation du PADD

02.1. Organiser un territoire multipolaire

Maîtriser et structurer le développement



Organiser le développement :

 en appui des bassins de vie

Affirmer le rôle stratégique :

-  du pôle centre
-  des polarités à constituer
-  des polarités constituées à développer

Consolider le rôle des communes :

 en appui des centralités communales

Appuyer le développement :

 en appui des réseaux TC à renforcer


Articuler le développement :

 avec les polarités extérieures

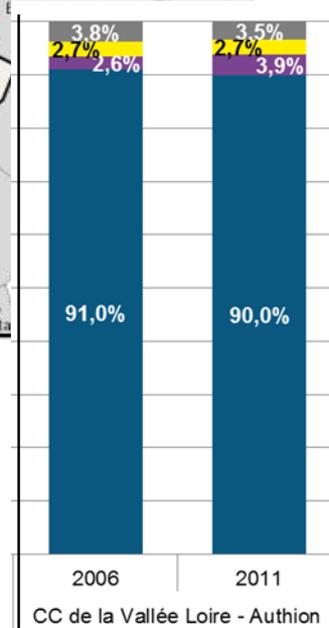
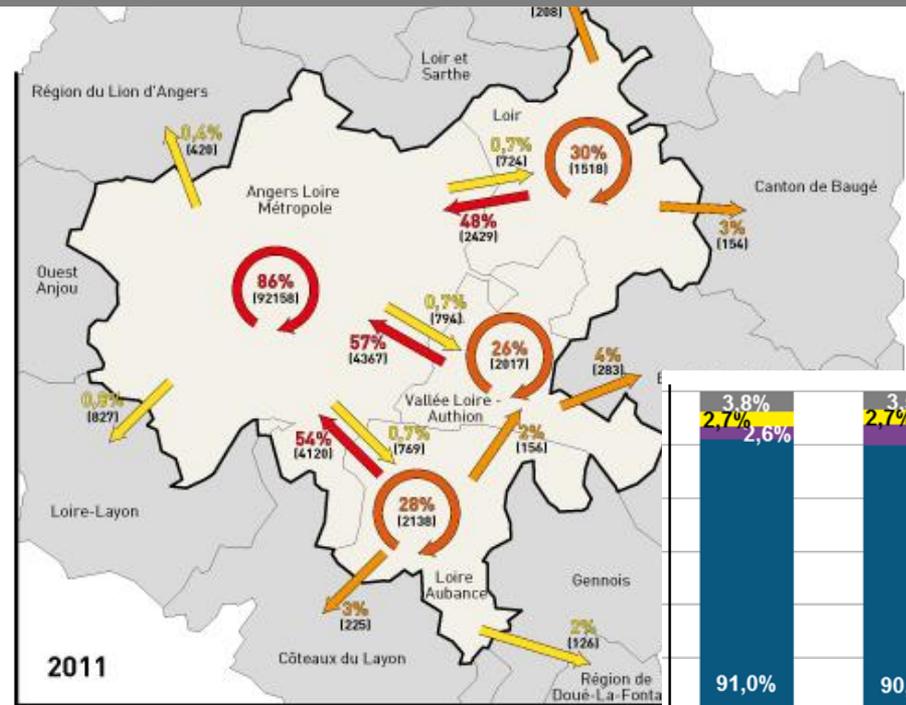
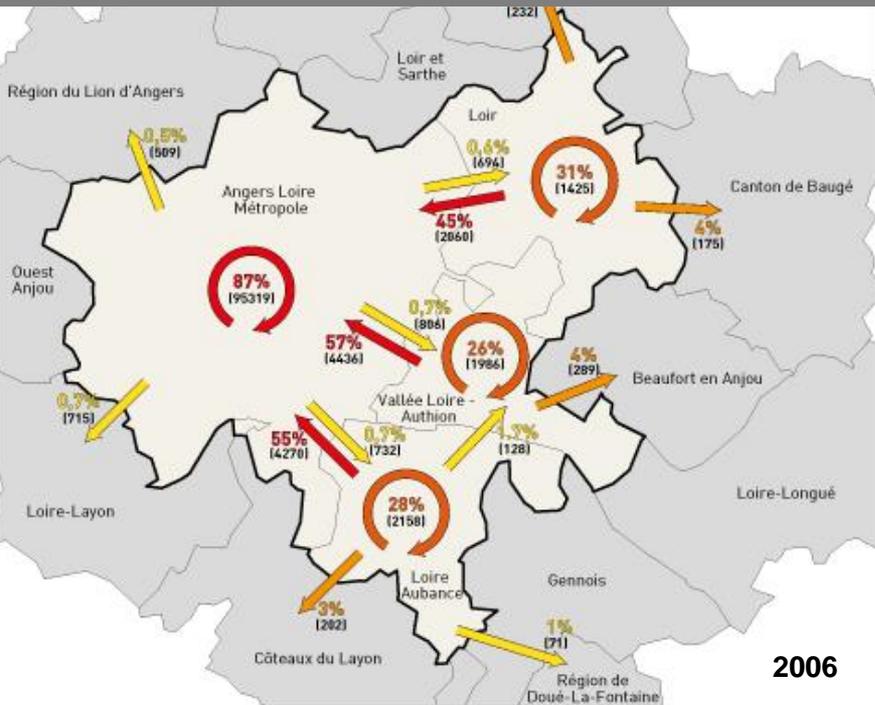


Présentation du PADD

SCOT & AMÉNAGEMENT

02.2. Articuler déplacements et développement

Diagnostic : une polarisation des déplacements domicile-travail de et vers Angers Loire Métropole
 Loire Métropole
 Un léger infléchissement de la part modale de la voiture



Flux domicile/travail (en %)*

- Flux interne à l'EPCI (cercle rouge)
- Principaux récepteurs de flux (flèches)

0 5 km

© AURA - octobre 2014
Source : Insee, RP2006 & RP2011

1% (827) Résident de l'EPCI d'origine travaillant dans l'EPCI de destination (en % et en nombre)*

*Exemple : 827 habitants de la CA ALM travaillent dans la CC Loire-et-Layon. 1% des actifs occupés résidant dans la CC Loire-et-Layon travaillent dans la CC Loire-et-Layon.

Sont représentés uniquement les flux supérieurs à 500 depuis ALM et à 150 depuis les 3 Communautés de communes du PMLA.

Où vont principalement travailler les résidents des EPCI ? (flux sortants domicile/travail)



Présentation du PADD

02.2. Articuler déplacements et développement

Enjeux principaux

Limitier les déplacements en distance et en temps.

Maîtriser les déplacements automobiles et **développer les modes alternatifs** à la voiture individuelle : offre en transports collectifs, modalités, intermodalité.

Conforter les polarités : habitat, équipements, services et emplois.

Poursuivre les aménagements engagés

Les orientations du PADD :

- Articuler le développement et les déplacements
- Développer en priorité l'offre de transports collectifs
- Promouvoir les modes doux de déplacement
- Favoriser les pratiques intermodales et la multi-modalité
- Adapter le réseau d'infrastructures routières aux objectifs

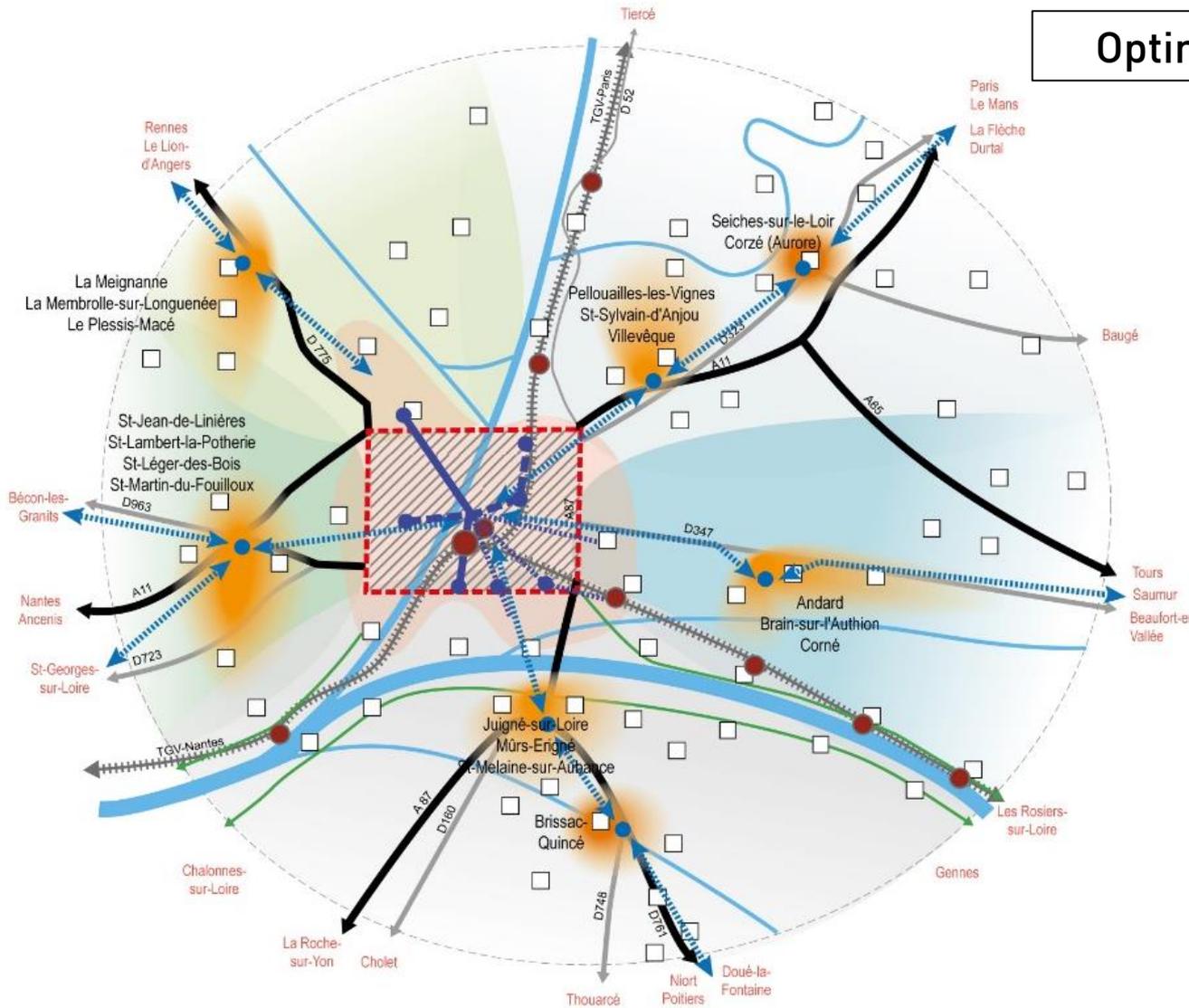


Présentation du PADD

02.2. Articuler déplacements et développement

SCOT & AMÉNAGEMENT

Optimiser les déplacements



Hierarchiser le réseau routier

- optimiser les relations externes
- maîtriser les déplacements
- dont déplacements internes
- réseau touristique
- bassins de vie

Renforcer le rôle des transports en commun

- dans le pôle centre**
 - lignes de tramway
 - TC à haut niveau de service dans le pôle centre
- dans les polarités**
 - principe de desserte rapide entre pôle centre et polarités
 - optimiser l'étoile ferroviaire (Trélazé, mise en service 2017)

03. Préserver et valoriser les richesses naturelles, patrimoniales et paysagères



Présentation du PADD

SCOT & AMÉNAGEMENT

03.1. Concevoir les projets autour de l'identité et la diversité des paysages

Diagnostic : des paysages remarquables par leur qualité et leur variété

Le cadre de vie est au cœur de l'attractivité du territoire

Le territoire dispose d'une grande variété patrimoniale et des paysages





Présentation du PADD

SCOT & AMÉNAGEMENT

03.1. Concevoir les projets autour de l'identité et la diversité des paysages

Enjeux principaux

Préserver les richesses locales

S'appuyer sur le cadre de vie remarquable

Les orientations du PADD :

- Valoriser l'armature paysagère du territoire
- S'appuyer sur la richesse et la diversité des paysages
- Veiller à la qualité paysagère des espaces urbanisés
- Développer l'accès à la nature et aux paysages



Présentation du PADD

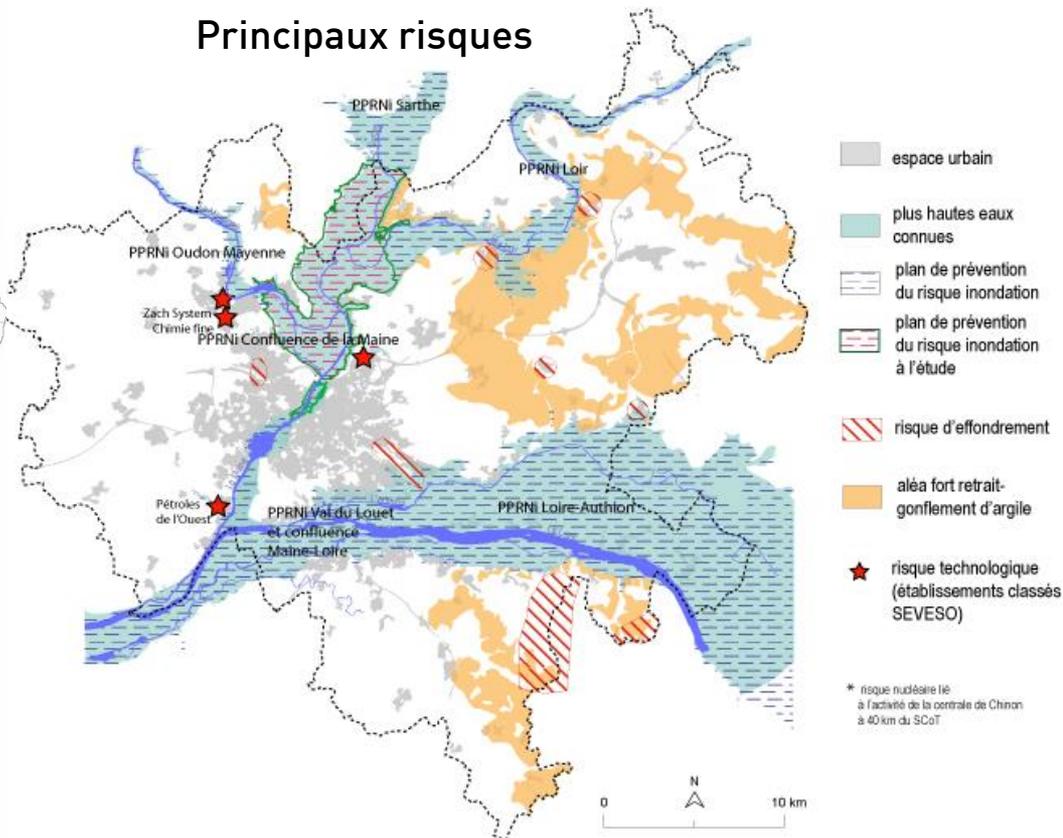
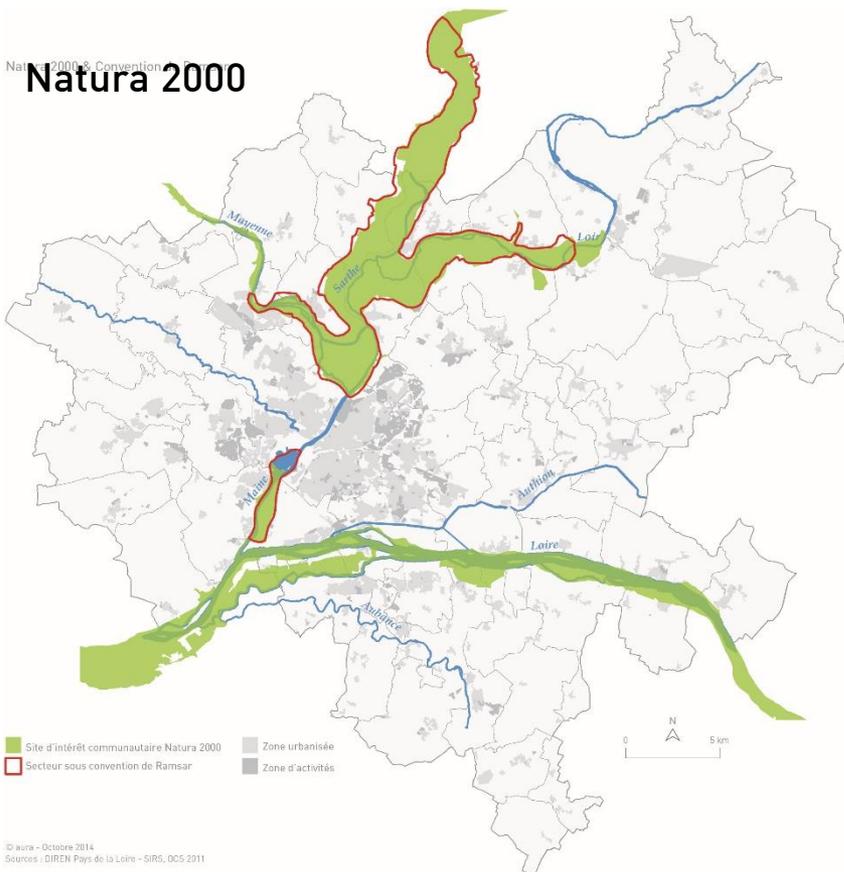
SCOT & AMÉNAGEMENT

03.2. Agir sur le cadre de vie quotidien

Diagnostic : un patrimoine naturel exceptionnel

Le territoire dispose d'espaces de valeur écologique remarquable

Plusieurs risques naturels présents sur le territoire : notamment celui lié à l'eau





Présentation du PADD

03.2. Agir sur le cadre de vie quotidien

Enjeux principaux

Préserver les espaces naturels remarquables et « ordinaires » participant à la qualité du cadre de vie et constituant la Trame Verte et Bleue

Prendre en compte les risques et les nuisances dans le développement du territoire

Les orientations du PADD :

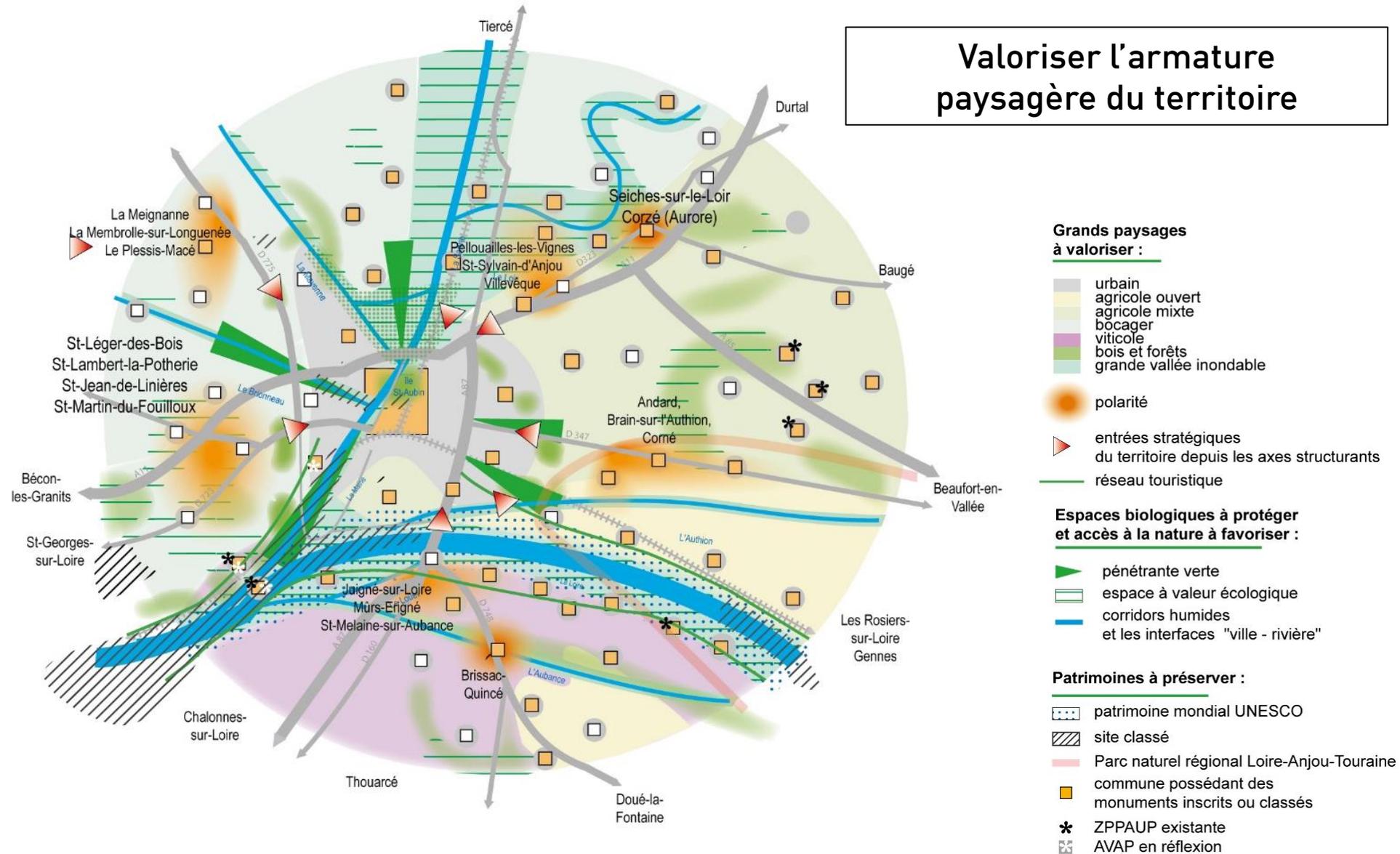
- Organiser le développement pour minimiser l'exposition aux risques
- Protéger la qualité de l'air
- Réduire les gaz à effet de serre
- Améliorer la protection des populations contre le bruit
- Diminuer la pollution lumineuse
- Protéger et valoriser la trame verte et bleue



Présentation du PADD

03.2. Agir sur le cadre de vie quotidien

Valoriser l'armature paysagère du territoire





Présentation du PADD

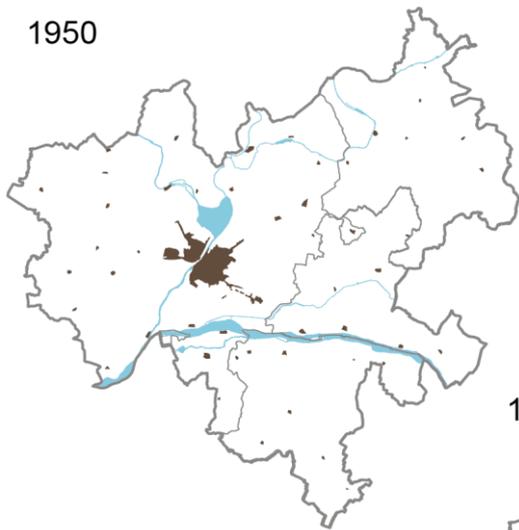
03.3. Veiller à l'utilisation économe des ressources

Diagnostic : un étalement urbain réel

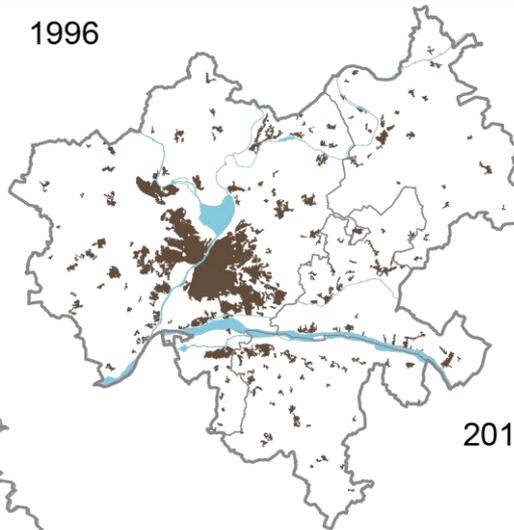
2005-2015: une consommation foncière de 133 ha/an

L'eau, une richesse majeure du territoire.

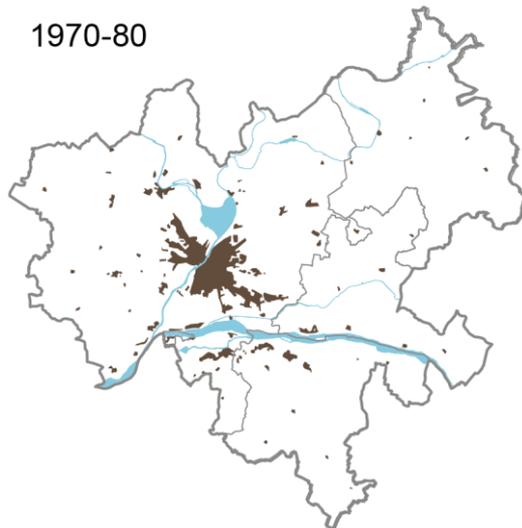
1950



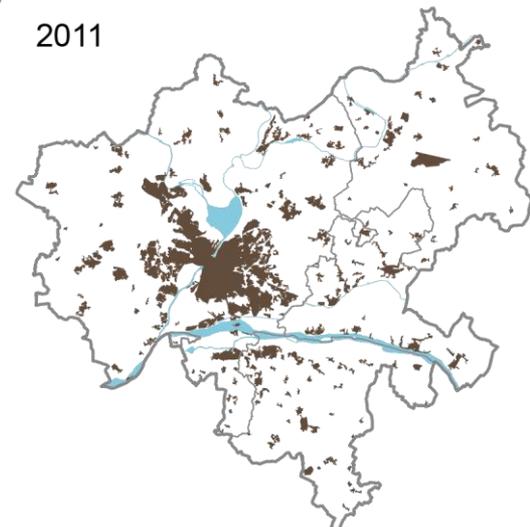
1996



1970-80



2011





Présentation du PADD

03.3. Veiller à l'utilisation économe des ressources

Enjeux principaux

Limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels

Préserver la **ressource en eau**

Faire participer toutes les politiques sectorielles (construction, transport ...) dans la recherche d'une **consommation d'énergie économe** et dans la gestion durable des déchets

Les orientations du PADD :

- Limiter la consommation des terres agricoles et naturelles
- Préserver et valoriser la ressource en eau
- Rechercher la performance énergétique et valoriser les ressources
- Limiter la production et valoriser le recyclage des déchets

Révision du SCoT : vous informer, vous exprimer

EXPOSITION diagnostic / PADD

A partir du 17 juin 2015 et jusqu'à l'automne
Médiathèque de Brain-sur-l'Authion

REUNION PUBLIQUE DOO

Mardi 6 octobre 2015 à 20h
Salle du Séquoia à Corné

www.pole-metropolitain-loire-angers.fr

